

Suite des informations concernant la chapelle de Saint-Hadelin. (tiré du livre de l'abbé Halleux)

En 1499, il y fut établi par l'Ordinaire du diocèse, un bénéfice avec charge d'une messe hebdomadaire. L'évêque le conféra pour la première fois au révérend Guillaume de Dorbuto du clergé de Liège et il décréta en même temps que dans la suite, lorsqu'il viendrait à vaquer, la collation en appartiendrait au curé de la paroisse d'Olne.

Ce droit de collation fut exercé sans aucune contestation par les curés d'Olne jusqu'en 1623. A cette époque, le révérend Jean Clokir, curé de la dite paroisse, à cause de l'exiguité de ses revenus demanda à l'évêché la réunion de ce bénéfice à sa cure et il l'obtint le 7 mars 1621. Mais son successeur, le révérend Antoine Delva, avant obtenu du chapitre de St-Adalbert à Aix-la-Chapelle le tiers de la grosse dîme et les deux tiers de la petite, crut ne devoir plus profiter de ce cumul ; il disposa donc du bénéfice du Mont-St-Hadelin en faveur de son vicaire, le révérend Thomas Colard, desservant de la chapelle de St-Hadelin. L'évêque intervint ensuite et, par un décret du 28 avril 1653, il détacha définitivement le bénéfice de St-Hadelin de la cure d'Olne et M. Colard en resta possesseur jusqu'à sa mort.

Ce fut sous son rectorat que la chapelle fut presque entièrement détruite par un ouragan. Pour la rebâtir, il collecta dans les environs, mais n'ayant pu recueillir les fonds nécessaires, il fut obligé de limiter la dépense et de faire recouvrir la chapelle en chaume. Ceci avait lieu vers 1676, date qui se voit encore sur la pierre de taille au-dessus de la porte d'entrée de l'église. Son successeur, le révérend Guillaume Sacré, parvint à la faire couvrir d'ardoises.

On sait que la chapelle fut restaurée et agrandie par les soins du révérend P. Larmarche, curé d'Olne. en 1830 . Les murs, visiblement bâtis de deux sortes de moellons, portant la trace d'agrandissement de la chapelle primitive. Avec l'autorisation de l'Ordinaire, le révérend Lamarche l'a bénite le premier dimanche du mois d'août 1830.

La maison vicariale, qui est le presbytère actuel, fut bâtie en 1712 et 1713. Elle est de style Renaissance mosane tardive. Jean Deroo, échevin greffier de la cour de justice du Mont-St-Hadelin, y fit annexer un jardin, qu'il céda de ses propres biens, et deux prairies, qui étaient biens communaux.

Ce Jean Deroo suscita de graves difficultés à Jacques Prayon, curé d'Olne, au sujet de la collation du vicariat de St-Hadelin. Secondé par son neveu, l'avocat Renand, il exigea que ce vicariat devenu vacant, fut conféré à Jean Abinden. Jacques Prayon refusa et nomma un autre : alors les habitants de St-Hadelin, sous l'instigation de, Deroo et Renand, confèrent de leur propre chef le bénéfice à Jean Abinden et le maintinrent en possession malgré le curé.

Ce qu'il y a de plus étonnant dans cette histoire, c'est que le 12 août 1712, Jean Deroo parvint à obtenir du pape Clément XI une bulle qui accordait le droit de patronage sur la chapelle de St-Hadelin à la communauté de ce nom. Cette bulle était nulle de plein droit car les raisons alléguées par Deroo dans sa supplique au pape n'étaient qu'une suite d'accrocs à la vérité. Elle n'obtint pas force de loi.